



# SOLDIS Info n° 14

Association nationale pour la mémoire  
des militaires portés disparus en Algérie

« Un chagrin partagé est un demi-chagrin »

Jacques DEVAL (1890-1972)

SOLDIS INFO N° 14    SEPTEMBRE 2022

## *MISSION ACCOMPLIE !*



**30 août 2022 à PORT-VENDRES**  
**Inauguration du Monument**  
**à la mémoire des militaires français**  
**portés disparus en Algérie de 1954 à 1962**  
**par Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat**

## Le mot d'un membre fondateur

Au départ, il y a dix ans, lorsque le général Henry-Jean FOURNIER a commencé à évoquer la question des militaires français portés disparus durant la guerre d'Algérie, il faut bien avouer que nous étions peu nombreux à y croire...

Puis, peu à peu, devant les preuves qui s'accumulaient; devant les arguments que le général ne cessait de présenter, ici ou là, partout en France, à des publics toujours plus nombreux; devant les témoignages qui commençaient à nous parvenir, nous avons été une poignée à comprendre l'importance de ce dossier ignoré et à lui apporter notre soutien.

Cela a permis au général de créer l'Association SOLDIS et de commencer à disposer des moyens nécessaires aux recherches qu'il avait entreprises, en se déplaçant un peu partout en France.

D'emblée, il avait fixé dans les statuts de l'association le but qu'il voulait atteindre: **contribuer à l'écriture de la mémoire nationale à l'égard des militaires français de l'armée régulière portés disparus en Algérie, entre le 1er novembre 1954 et le 5 juillet 1964 et sauvegarder leur mémoire.**

Tout était dit, mais tout restait à faire pour atteindre les trois objectifs qui menaient à ce but:

- ◆ **dresser une LISTE aussi complète que possible des militaires français disparus**, en réunissant toutes les informations disponibles afin de permettre d'entreprendre, le moment venu, la recherche des corps, leur identification et leur inhumation,
- ◆ **rédiger et publier un MEMORIAL**, afin de constituer, dans un premier temps, un mausolée virtuel,
- ◆ **ultérieurement, élever un MONUMENT** à la mémoire des militaires français portés disparus, afin d'offrir à leurs familles et à leurs compagnons d'armes un lieu de recueillement et à la France un lieu de mémoire.

### **Dix ans après, les trois objectifs ont été atteints:**

- ◆ **la liste nominative de 652 militaires portés disparus** s'affiche sur le site « **Mémoire des Hommes** » depuis le 1er juillet 2022,
- ◆ **un LIVRE d'OR** décrivant la problématique du dossier et présentant, pour chaque disparu, une fiche individuelle, vient d'être diffusé, au mois de septembre 2022,
- ◆ enfin, le 30 août 2022, **un Monument national** à leur mémoire a été inauguré à PORT-VENDRES, par Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat chargée des A.C. et de la Mémoire.

L'Association SOLDIS et son président peuvent être légitimement fiers d'avoir accompli la mission fixée!

### **Mais il reste encore un peu de chemin...**

Bien sûr, il reste à parachever l'œuvre et à régler un certain nombre de détails.

Il faut donc que l'Association SOLDIS poursuive son travail et dispose des moyens nécessaires. Pour cela, il importe que tous les adhérents maintiennent leur confiance et leur soutien à l'équipe qui dirige l'association.

Un effort est donc encore nécessaire : celui de la **fidélité !**

Renouvelez votre adhésion sans tarder et encouragez les renforts à nous rejoindre.

Ce sera notre plus belle récompense !

*En souvenir de Jean-Claude LACOMBE,  
Premier vice-président de SOLDIS  
Président des CATM de MONTIGNAC (24) décédé le 9 janvier 2020  
Paul PAYAN (AC-CATM de MONTIGNAC)*

# DEUX JOURS POUR SE SOUVENIR

## ***Pourquoi avoir choisi la date du 30 août pour l'inauguration du monument?***

Cette date est celle retenue, depuis 2010, par l'Organisation des Nations Unies pour la ***Journée Internationale des personnes disparues***.

C'est l'occasion de sensibiliser les gouvernements aux dispositions adoptées par l'ONU faisant obligation aux autorités, en vertu du droit international humanitaire, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour déterminer le sort des personnes disparues.

***Au nom du « droit de savoir »***, les autorités publiques doivent donc apporter des réponses aux familles et renforcer les dispositifs nationaux médico-légaux, en particulier la gestion des dépouilles et la recherche des sites de restes humains. Le souhait de SOLDIS de voir la création d'une banque de données ADN entre dans ce cadre.

En outre, dans le cas particulier de militaires portés disparus au cours d'un déploiement opérationnel et sur ordre de leur gouvernement, les familles éprouvent un véritable ***besoin de reconnaissance*** officielle, d'autant plus vif que, dans le cas de l'Algérie, les disparus militaires ont sombré dans l'oubli le plus total, avant même la fin de la guerre.

Souhaitant s'inscrire dans cette démarche, visant notamment à obtenir l'accès aux archives algériennes, SOLDIS a donc choisi la date du 30 août.

---

## ***Lundi 29 août 2022***

---

L'hommage voulu par SOLDIS aux militaires français portés disparus en Algérie s'est déroulé sur deux jours, à PORT-VENDRES, les 29 et 30 août 2022.



Le programme a commencé par une conférence prononcée par le général HJ. FOURNIER au cinéma Vauban, aimablement mis à disposition par la ville et où un public assez nombreux s'est rassemblé pour écouter, pendant près d'une heure et demi, la façon dont l'association SOLDIS a traité le dossier des disparus.





## Messe de Requiem



A l'issue de la conférence, un office religieux a été célébré en l'église Notre-Dame de Bonne Nouvelle, par le Père Denis BERTIN, aumônier des armées venu de Paris pour cette célébration, qu'il a présidée en compagnie des deux prêtres de la paroisse, le Père Brice et le Père Thomas.

Comme l'a rappelé le président de SOLDIS dans son mot d'accueil, cette Messe de Requiem avait pour but de célébrer le rituel chrétien des obsèques que les disparus n'ont jamais eues.

Entouré de nombreux drapeaux, le catafalque vide, entré dans l'église au son de « La Sarabande » de Haendel interprétée par la musique de la Légion Etrangère (sur disque) et placé devant l'autel, apportait à cette cérémonie la profondeur du recueillement nécessaire au deuil des familles de disparus présentes.



### TEXTE PLACE EN CONCLUSION DU LIVRET DE MESSE

#### Ils ne nous quittent pas

La grande et triste erreur de quelques-uns, c'est de s'imaginer que ceux que la mort emporte nous quittent : ils ne nous quittent pas, ils restent.

Où sont-ils ? Dans l'ombre ? oh non, c'est nous qui sommes dans l'ombre. Eux, sont à côté de nous, sous le voile, plus présents que jamais. Nous ne les voyons pas, parce que le nuage obscur nous enveloppe, mais eux nous voient. Ils tiennent leurs beaux yeux pleins de lumière arrêtés sur nos yeux pleins de larmes. Ô consolation ineffable, les morts sont des invisibles, ce ne sont pas des absents.

J'ai souvent pensé à ce qui pourrait le mieux consoler ceux qui pleurent. Voici : c'est la foi en cette présence réelle et ininterrompue de nos morts chéris ; c'est l'intuition claire, pénétrante, que, par la mort, ils ne sont ni éteints, ni éloignés, ni même absents, mais vivants près de nous, heureux, transfigurés, et n'ayant perdu, dans ce changement glorieux, ni une délicatesse de leur âme, ni une tendresse de leur cœur, ni une préférence de leur amour, mais ayant au contraire, dans ces profonds et doux sentiments, grandi de cent coudées.

La mort, pour les bons, est la montée éblouissante dans la lumière, dans la puissance et dans l'amour.

Monseigneur Emile Bougaud  
évêque d'Angers (1823 – 1888)



La croix de la Valeur militaire, avec palme, portée par le Lt-colonel (RC) Jérôme DRIANT, représentant la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs

## MOT D'ACCUEIL POUR LA MESSE

Nous sommes réunis ce soir, dans cette belle église Notre-Dame de Bonne Nouvelle, grâce à l'aimable accueil du Père Brice CANELIN, curé de Port-Vendres, pour accomplir une démarche particulière, attendue depuis plus de soixante ans par tous ceux qui ont perdu en Algérie un des leurs, portés disparus au cours de cette guerre et qui n'en sont jamais revenu, « ni morts, ni vivants ».

Morts, ils auraient eu droit aux rituels traditionnels qui entourent la mort d'un soldat. Mais nul ne savait s'ils étaient morts et aucun hommage ne leur a été rendu.

C'est pourquoi, aujourd'hui, alors que nous nous apprêtons à inaugurer, demain matin, un Mémorial qui portera à jamais leurs noms jusqu'ici oubliés, nous venons faire mémoire, au sens que la religion catholique donne à cette expression.

Faire mémoire, c'est se souvenir, pas seulement en rappelant le passé, mais aussi en rendant présent ce passé.

C'est ce que va accomplir le prêtre lorsqu'il célébrera l'Eucharistie, en faisant mémoire du Christ, de son incarnation, de sa mort, de sa résurrection et de son ascension au ciel.

C'est ce que nous ferons en tournant nos prières vers notre Seigneur, pour ceux que nous honorons aujourd'hui, quelle que soit leur religion et dont le corps absent est matérialisé par ce cercueil vide sur lequel nous avons placé la croix qu'ils ont méritée, ornée de la palme du courage qui est aussi, pour eux, la palme du martyre.

Et nous associerons à leur mémoire leurs compagnons d'armes appartenant à d'autres religions, comme nous associons aussi les personnes civiles dont les familles ont, elles aussi, connu le drame de la disparition.

Au nom des familles et des amis de ces militaires français portés disparus en Algérie, je remercie le Père Denis BERTIN, Aumônier des Armées, qui a bien voulu répondre amicalement à mon appel pour présider cet office au nom de la communauté militaire catholique et à qui je laisse maintenant la parole



Le général HJ. FOURNIER prononçant le mot d'accueil



La messe a été animée par la soprano Nathalie NICAUD



Haie d'honneur à la sortie de la messe

---

## Mardi 30 août 2022

---



Le lendemain, mardi 30 août, un soleil radieux apporte à la journée cette chaleur venue d’Afrique du Nord, dans un paysage qui n’est pas sans rappeler celui de l’Algérie, fait de sols rocailloux, arides, parsemés de cactus et autres plantes méditerranéennes.

Bordé par la Méditerranée qui battait à ses pieds, le site de la Redoute Mailly, ancienne gardienne du port, offre aux regards des premiers participants à la cérémonie une idée de ce qu’a pu être le paysage dans lequel les militaires portés disparus ont vécu et combattu.

Au pied de la redoute, le monument élevé à leur mémoire présente les 12 plaques de marbre sur lesquelles sont gravés les 652 noms des disparus, tandis qu’une plaque explicative accueille les visiteurs à l’entrée du site.

Par un artifice technique dû au talent de l’architecte Ronan MADEC, concepteur du projet, les plaques donnent une impression de légèreté aérienne qui contredit leur masse imposante.

Plus haut, un ancien blockhaus édifié par les troupes allemandes durant la Seconde Guerre Mondiale a été modifié, restructuré et habillé de schiste pour accueillir la sculpture symbolisant la disparition et intitulée « SOUFFRANCE et ESPERANCE ». Surmonté d’un mât des couleurs qui se projette sur le ciel, ce socle massif est malheureusement encore vide lorsque commence la cérémonie. Des problèmes techniques, liés à la fragilité de la structure de la sculpture, n’ont pas permis, la veille, de procéder à son installation, repoussée à une date ultérieure.

### SOUFFRANCE ET ESPERANCE

Des bras tendus vers le ciel, dans un appel muet, des mains crispées de rage ou de douleur, tendues pour implorer, qui semblent émerger de l’un de ces cachots souterrains où beaucoup ont été enfermés, jaillissant parmi un entrelacs de ferrailles et de barbelés symbolisant la captivité.

Des gestes de SOUFFRANCE qui symbolisent aussi l’ESPERANCE que chacun portait en lui, espérance dans la France et son Armée, espérance des familles ne pouvant croire que la France avait abandonné ses soldats. Ces bras et ces mains s’élèvent à la manière d’une FLAMME, qui est ici la flamme du SOUVENIR.





Sur l'une des faces de ce socle, une plaque de marbre porte les noms des principales associations ayant participé à la souscription organisée par le Souvenir Français pour l'érection du monument.

Peu à peu, les participants, filtrés et encadrés par quelques « gentils organisateurs » issus du Cercle de Coordination des Associations Patriotiques du département arrivent sur les lieux, après avoir utilisé les navettes de cars mises en place depuis les parkings éloignés du centre-ville. Au passage, ils récupèrent des bouteilles d'eau aimablement fournies par la ville de Port-Vendres et distribuées par les bénévoles du Poste de Secours installé à proximité du lieu de la cérémonie, au cas où...



Au loin, sur les hauteurs, des gendarmes veillent à la sécurité générale des lieux, appuyés par une section du dispositif « Sentinelle », fournie par le 2ème REP, tandis qu'un zodiac de la Gendarmerie patrouille dans la baie.

A 10 heures, alors que les Gendarmes, les Parachutistes, les Marins et les Aviateurs qui composent le détachement d'honneur achèvent leur mise en place, sous les ordres d'un officier du Centre National d'Entraînement Commando-1er Choc, un groupe de Cadets de la Défense répète la présentation des gerbes et la lecture des plaques.



Les personnalités devant déposer une gerbe se rassemblent à leur emplacement.

Puis les regards se tournent vers le chemin qui longe la côte depuis le port pour admirer la cohorte de 75 porte-drapeau qui s'avancent, au rythme d'un tambour de la 11ème brigade parachutiste. Venus de tous les horizons et surtout des Pyrénées Orientales, ils sont venus apporter le témoignage de la solidarité qui anime toutes les associations patriotiques qu'ils représentent.



Au milieu des Anciens, on note la présence de plusieurs Jeunes Porte-Drapeau, recrutés, formés et encadrés par LE SOUVENIR FRANCAIS, belle image de la garantie de la continuité des actions de mémoire, de la disponibilité des jeunes et du dévouement des anciens.

Parvenus au pied du monument, la longue file des porte-drapeau gravit la butte de la redoute et réapparaît au sommet, se répartissant tout autour du monument, offrant un parterre de drapeaux dans un dispositif inhabituel et insolite, mais qui s'inscrit parfaitement dans la topographie des lieux.



L'histoire de la ville de Port-Vendres est intimement liée, depuis toujours, à l'histoire de la présence française en Afrique du Nord.

J'en veux pour preuve les nombreux témoignages mémoriels qui parsèment la ville. En outre le nom de Port-Vendres résonne dans le souvenir de centaines de milliers de jeunes soldats français, qui ont transité par ce port pour se rendre ou revenir d'Algérie.

Parmi tous ceux qui sont passés ici, à Port-Vendres, il y avait une partie de ces 652 militaires qui ne sont jamais revenus, ni à Port-Vendres, ni dans aucun autre port de France.

Des militaires qui, envoyés par la France combattre en son nom pour défendre ses intérêts, ont disparu sur la terre de l'Algérie française d'alors, sans que l'on sache ce qu'ils étaient devenus.

Des militaires dont les noms et le nombre ont été oubliés depuis plus de 60 ans.

Des militaires dont les familles ont attendu en vain, pendant des années, qu'ils reviennent ou que l'on donne de leurs nouvelles. Mais la dureté de l'Histoire les a fait également disparaître de la mémoire nationale.

C'est pourquoi, au moment où l'on commémore le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, l'Association SOLDIS a tenu à leur élever ce monument, car il était nécessaire et indispensable que l'on réponde à deux besoins :

- **le besoin de CONNAÎTRE et de FAIRE CONNAÎTRE** ce drame de la disparition. C'est le travail que SOLDIS a réalisé depuis 10 ans, en établissant la liste nominative des militaires portés disparus qui fait désormais l'objet d'un LIVRE D'OR rappelant leur mémoire.

- **le besoin de RECONNAISSANCE** du drame vécu par les familles et les amis des disparus, qui n'ont jamais pu clore le deuil de ces fils, de ces frères, de ces époux qui ne sont jamais revenus. C'est le but de la cérémonie de ce matin et de l'inauguration de ce monument.



#### LES AUTORITES PROTOCOLAIRES

de G. à droite: M. Christophe MANAS, conseiller régional de la Région Occitanie, reconnaissable à son écharpe « Rouge et Or », M. Grégory MARTY, maire de Port—Vendres, M. FURCY, préfet des Pyrénées Orientales, Mme Patricia MIRALLES, le Général d'armée BELLOT des MINIERES, Mme Michèle MARTINEZ, députée des P-O, Mme Hémeline MALHERBE, présidente du Conseil départemental, Mme Julie SANTZ, conseillère départementale de la Côte Vermeille.



A 10 h 30, le cortège officiel débouche des tunnels permettant d'accéder au site et Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, accompagnée par M. FURCY, Préfet du département, est accueillie au pied du monument, par M. Grégory MARTY, maire de Port-Vendres, entouré des autorités protocolaires du département auxquelles se sont joints le général d'armée Eric BELLOT des MINIERES, Inspecteur général des Armées et le général (2S) Eric MAURY, directeur national adjoint de l'ONACVG, tous deux venus de Paris.

Le général de corps d'armée (2S) Pascal VINCHON est également présent, au double titre de vice-président de SOLDIS et du Souvenir Français.

La cérémonie peut alors commencer.



**Honneurs militaires à la Secrétaire d'Etat et au général Inspecteur des armées**



La cérémonie commence par une allocution du général HJ. FOURNIER, qui explique les raisons de la création du monument aux militaires portés disparus en Algérie.

### *Ouvrez le ban !*

Il y a soixante ans, alors que s'achevait ce que l'on appelle aujourd'hui « la guerre d'Algérie », plusieurs centaines de militaires français manquaient à l'appel, portés disparus dans les circonstances les plus diverses, liées à la nature particulière de cette guerre.

D'abord occultés, leurs noms furent rapidement oubliés et leur nombre même devint incertain. Seuls leurs familles et leurs proches compagnons d'armes gardaient d'eux un souvenir lancinant, dans un deuil impossible, puisqu'ils n'étaient peut-être pas morts et qu'ils n'étaient sans doute plus vivants.

Soixante ans après, leurs noms ont été retrouvés et leur liste établie.

Hier soir, au cours d'un office religieux, nous avons effectué le rite funéraire que leurs dépouilles n'ont jamais reçu et qui a permis à tous de se souvenir dans le RECUEILLEMENT.

Ce matin, c'est un rite militaire que nous accomplissons, pour témoigner de la RECONNAISSANCE de la Nation à ces militaires disparus au service de la France.

Ce sont en effet de tels rites qui permettent d'accepter la disparition, en témoignant de la reconnaissance du pays envers ceux qui ont donné leur vie et de la souffrance endurée par ceux qui restent.

C'est cette reconnaissance que nous allons manifester ce matin, autour de ce monument élevé à la mémoire des 652 militaires français portés disparus durant la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962.

Ainsi, grâce à la ville de Port-Vendres, en cette journée mondiale des personnes disparues, les militaires français portés disparus en Algérie vont-ils enfin avoir un lieu de mémoire, comme celui qui existe à Perpignan pour les personnes civiles ou à Rivesaltes pour les harkis.

Ce monument comporte 652 noms, gravés dans le marbre et qui seront égrenés un à un, car c'est par son nom qu'un homme s'identifie.

652 noms qui seront honorés par les 12 gerbes déposées par leurs familles ou leurs amis, représentés par plusieurs associations d'anciens combattants, tandis que Mme la ministre déposera ensuite une gerbe au nom de la France.

La France, que ces militaires ont sans doute appelé à leur secours, jusqu'à leurs derniers instants, le regard tourné vers ce drapeau que nous allons maintenant saluer.

*Fermez le ban !*

## Appel des disparus

Après la montée des couleurs, commence l'hommage aux 652 militaires portés disparus, dont les noms désormais gravés dans le marbre sont égrenés, un à un, par les jeunes Cadets de la Défense qui se succèdent devant chaque plaque, dans une longue et intense litanie qui fait défiler devant les yeux de ceux qui les connaissent, les visages des disparus.



Plusieurs familles et compagnons d'armes des disparus sont en effet présents, venus de toute la France pour cet hommage enfin rendu à la mémoire de leur parent ou ami:

- M. Gérard CHARBON, frère du gendarme Michel CHARBON, disparu le 3 juin 1962
- M. le Colonel (er) CLERC, cousin du tirailleur Jacques FERRER, disparu le 8 mars 1956
- M. Paskal HERCELIN, cousin du dragon de 1<sup>o</sup> classe Alexis HERCELIN, disparu le 14 avril 1958
- Mmes Denise et Monique JABOULAY, sœurs du dragon René JABOULAY, disparu le 14 avril 1958
- M. Jacques LE MERRE, frère du lieutenant François LE MERRE, disparu le 24 avril 1962
- M. le général (2S) Eugène POSTIC, camarade de promotion de Saint-Cyr du lieutenant Philippe MONGAULT, disparu le 21 mai 1959
- M. le colonel (er) Patrick BLANCHARD, ancien chef du soldat de l'Armée de l'Air Armand BAGOU, disparu le 22 juin 1962

### LA FLAMME



Pour marquer le lien entre les militaires portés disparus en Algérie et le Soldat Inconnu de l'Arc de Triomphe à Paris, qui représente symboliquement tous les militaires « Morts Pour la France » au cours de toutes les guerres, la Flamme avait été prélevée à Paris, deux jours avant la cérémonie, par le Lt-colonel (RC) Jérôme DRIANT, puis transportée à Port-Vendres, où elle était présente pour permettre à Mme la Secrétaire d'Etat d'allumer la Flamme du Souvenir au pied du monument.



Jérôme DRIANT, porteur de la Flamme



Gerbe déposée par le GA (2S) Bertrand de LAPRESLE  
au nom de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête  
« Les gueules cassées »



Gerbe déposée par M. Oswald CALEGARI,  
vice-président de l'UNC,  
au nom de l'Union Nationale des Combattants



Gerbe déposée par M. Raymond MALLOL,  
représentant le président  
de la Fédération Nationale André Maginot



Gerbe déposée par M. Paskal HERCELIN,  
pour son cousin Alexis  
et par Mmes JABOULAY, pour leur frère René



Gerbe déposée par le général (2S) Eugène POSTIC  
au nom de La promotion de St-Cyr « AMILAKVARI »  
pour leur camarade Philippe MONGAULT



Gerbe déposée par Mme Colette DUCOS-ADER,  
Présidente du Groupe de Recherche  
des civils Français disparus en Algérie



Gerbe déposée par M. Gérard CHARBON, pour son frère Michel



Gerbe déposée par M. Alain DUPOUYET, représentant le président des Anciens Combattants de l'Union Française



Gerbe déposée par le colonel (ER) Pierre JACOB, au nom du Secours de France



Gerbe déposée par M. Jacques LE MERRE pour son frère François



Gerbe déposée par M. Jean-Pierre JOUE, représentant la Fédération Nationale des Combattants, Prisonniers de guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



Gerbe déposée par le colonel (ER) Patrick BLANCHARD pour Armand BAGOU et par M. Eric FOULATIER au nom de l'Union Nationale des Parachutistes

---

## *Hommage de Mme la Secrétaire d'Etat*

---



**Chant de la Marseillaise par les Cadets de la Défense**

---

## *Allocution du général HJ. FOURNIER lors du vin d'honneur*

---

Merci, madame la Ministre, qui avez bien voulu, par votre présence, apporter aux familles et aux amis des militaires français portés disparus en Algérie, ce témoignage de RECONNAISSANCE qu'ils attendaient depuis plus de 60 ans.

Merci d'avoir présidé cette cérémonie importante et émouvante, qui fait traditionnellement partie du RITUEL de l'armée pour accompagner ses morts.

Je remercie également les représentants des trois armées et de la gendarmerie d'avoir honoré la mémoire de leurs Anciens disparus en AFN. Certes, ces représentants n'étaient pas très nombreux, mais suffisamment pour manifester cette présence que nous voulions avant tout symbolique et pleine de sens..

En revanche, il est regrettable que l'on n'ait pas réussi à trouver une musique militaire pour relever le cérémonial. Mais nous en avons été consolés par votre présence, Mme la Ministre et je vous en remercie.

Merci aussi au général d'armée BELLOT des MINIERES, Inspecteur général des Armées, d'être venu apporter, par sa très haute fonction, le salut des soldats d'aujourd'hui à leurs frères d'armes d'hier.

Et je le redis, madame la ministre, merci d'avoir été parmi nous en cette période sûrement très chargée pour vous et notamment un 30 août, date qui marque habituellement l'approche de la fin des vacances et ne figure pas au calendrier des manifestations officielles.

Le choix de cette date n'est pas de notre fait. Il nous a été imposé par la coutume établie par l'ONU qui en a fait la Journée Internationale des Personnes disparues.

Et si nous avons choisi cette date, c'est précisément parce que nous voulions insérer notre démarche, spécifiquement dédiée aux militaires français, au dossier plus général des personnes disparues dans le monde entier, mais notamment en Algérie et vous me permettez, à cet instant, comme hier au cours de l'office religieux, d'avoir une pensée pour les personnes civiles et les harkis disparus au cours de cette guerre.

En choisissant cette date, nous avons également voulu rappeler que cette Journée a instauré, à propos des personnes disparues, LE DROIT DE SAVOIR ce qu'elles sont advenues.

C'est pourquoi, madame la Ministre, je voudrais formuler le vœu, devant les familles et les amis de ces militaires portés disparus en Algérie, que, sous votre mandat, vous puissiez obtenir de votre homologue algérien l'ouverture des archives algériennes afin de permettre de comprendre ce que sont devenus ces disparus.

Je suis d'ailleurs certain que, au cours de sa récente visite en Algérie, Monsieur le Président de la République n'aura pas manqué d'aborder ce sujet, car, dans son souci d'apaiser les mémoires, il est sûrement conscient, comme le dit un vieux dicton que « Une guerre n'est pas finie tant que tous les morts ne sont pas enterrés. »

C'est dans ce but que, parallèlement à cette cérémonie, nous avons aussi publié un LIVRE D'OR qui contient toutes les données qui permettront à d'éventuels nouveaux chercheurs, d'approfondir ces recherches, en Algérie-même.

C'est d'ailleurs dans le même esprit que nous nous sommes associés au Groupe de Recherches des civils français disparus en Algérie, présidée par notre amie, Mme DUCOS-ADER, qui est présente parmi nous et que je salue tout particulièrement, pour créer le site « Graines de Mémoire » qui permettra de matérialiser, sur Internet, la localisation des disparitions et donc de faciliter les recherches sur le terrain.

Et pour faciliter ces recherches, je ne doute pas que vous parveniez à trouver la solution juridique pour collecter l'ADN des proches des disparus, dossier que nous avons déjà soumis à plusieurs reprises et que les familles appellent de leurs vœux.

Tout ceci est bien grave, madame la ministre et je ne m'étendrai pas davantage pour ne pas attrister cette belle journée d'hommage, mais je me tiens à votre disposition pour approfondir ces questions si vous souhaitez me recevoir.

Permettez-moi enfin, en quelques mots, d'adresser quelques remerciements.

Je ne pourrai malheureusement pas citer tous ceux qui nous ont aidés, depuis dix ans, pour faire aboutir ce dossier des militaires portés disparus. Mais quelques-uns méritent d'être connus de tous, car SOLDIS et la cause des militaires disparus leur doivent beaucoup.

Au plus loin, me reviennent en mémoire les noms de

**Monsieur Jean-Yves JAFFRES**, appelé du contingent en Algérie, qui a réalisé en 2010, une étude personnelle, à ses frais et sans aucune aide, pour dresser une liste de militaires prisonniers et disparus. Il a été notre premier guide.

**Madame Colette DUCOS-ADER**, présidente du GRFDA, que j'ai déjà évoquée et qui m'a fait bénéficier, au début de notre démarche, de ses précieux conseils, d'autant plus pertinents qu'elle est elle-même la veuve d'un civil disparu.

Je voudrais aussi évoquer la mémoire de **M. Jacques GOUJAT**, membre éminent du monde combattant et président de la FNACPG-CATM qui nous a quittés en 2019, et qui nous avait apporté de précieux conseils et appuis lors de la création de SOLDIS ;

Avec lui, le souvenir de mon ami, **Jean-Claude LACOMBE**, lui aussi hélas décédé en 2020, qui avait entraîné toute l'équipe des CATM de MONTIGNAC, un petit village de Dordogne, dans le projet de SOLDIS, nous apportant les premières munitions financières et leur réseau d'amis.

Je n'aurais garde d'oublier un autre ami, **le général Henri PINARD-LEGRY**, ancien président de l'Association de Soutien à l'Armée Française, qui m'a mis le pied à l'étrier en m'introduisant auprès du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants de l'époque,

C'est à cette occasion que j'ai fait la connaissance de **M. Mohamed NEMIRI**, qui me fait l'amitié d'être présent aujourd'hui, avec le général MAURY, directeur général adjoint de l'ONAC. Monsieur NEMIRI était alors un jeune conseiller au cabinet du ministre et, depuis 10 ans, il n'a cessé de suivre et d'encourager nos travaux.

Le cabinet du ministre était alors dirigé par **M. Serge BARCELLINI**, devenu depuis président du SOUVENIR FRANÇAIS, représenté aujourd'hui par mon ami **le général de corps aérien Pascal VINCHON**. Depuis cette date, M. BARCELLINI nous a toujours apporté un soutien total et inconditionnel, qui nous a permis d'aboutir.



Il y eut aussi **l'Union nationale des Combattants**, dont les dirigeants successifs et surtout les milliers d'adhérents, ont répondu à notre appel lors de la grande souscription que nous avons lancée pour réaliser le monument que nous avons inauguré aujourd'hui. Sachez, car j'en suis toujours ému, que certaines sections de l'UNC nous ont adressé des centaines de dons, parfois limités à 1 euro symbolique, mais toujours témoins de la solidarité du monde combattant pour leurs compagnons d'armes qui ne sont pas revenus. Comme je n'ai cité personne, je crois qu'on peut leur adresser un grand applaudissement collectif

Je pourrais en dire autant du **SECOURS DE France**.

Et en évoquant cette générosité, comment ne pas évoquer celle d'un organisme qui, par son engagement déterminant et par ce qu'il représente, nous a apporté un soutien particulièrement significatif, sans lequel rien n'aurait été possible. Je parle ici de **l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, ces fameuses « Gueules Cassées »**, qui savent ce que souffrir signifie et dont je salue le représentant parmi nous, le **général d'Armée Bertrand de LA PRESLE**.

Je salue aussi la présence de **M. Michel GIRAUDON, administrateur de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires** qui a, elle aussi, témoigné de son esprit de solidarité en accordant à notre projet une aide majeure.

Il faudrait aussi citer tous les organismes dont nous avons gravé les noms sur le Monument.

Voilà, tout cela c'était pour le passé.



Et puis il y a aujourd'hui, ici, à PORT- VENDRES, avec cette cérémonie qui, si elle n'était peut-être pas parfaite, revêtait néanmoins beaucoup de sens pour tous ceux qui l'attendaient depuis 60 ans.

Je voudrais en premier lieu saluer l'engagement et l'appui du **lieutenant-colonel CORREA, le délégué militaire départemental**, qui a véritablement tout fait pour que cette cérémonie ait lieu dans les meilleures conditions possibles, malgré les charges qui pèsent sur nos armées.

Il me faut aussi saluer le **général Gilles GLIN, délégué du Souvenir Français pour les Pyrénées Orientales** et son complice, **M. Jean-Jacques GONDAL, président du Comité d'entente des associations patriotiques** qui ont mis la puissance des réseaux patriotiques de ce département au service de l'organisation matérielle de cette journée

Enfin, cette belle journée, ce monument, c'est grâce à vous, **M. le Maire**, car vous avez, depuis ma première demande et sans vous douter des soucis que vous alliez donner à votre équipe municipale (moi non plus d'ailleurs !), immédiatement accepté ce projet assez irréaliste,

mais qui, grâce à vous et à tous vos collaborateurs, est devenu réalité. Il reste certes, encore à faire, mais je suis certain que la ville de Port-Vendres saura développer, embellir et entretenir ce site qui s'inscrit maintenant dans le patrimoine de la ville, mais également, au niveau du département des Pyrénées Orientales, dans une sorte de parcours mémoriel autour de la mémoire de la guerre d'Algérie, avec le site de Rivesaltes pour les harkis et le Mur de Perpignan pour les disparus civils.

Et je vous fais la promesse, monsieur le Maire, que ce monument sera, dès que possible, entièrement achevé.

Voilà, cette fois-ci, j'en ai vraiment terminé et je dis à chacun d'entre vous, et notamment à tous ceux que je n'ai pas cités, à commencer par mon équipe du Conseil d'administration de SOLDIS, je dis avec émotion, avec conviction et avec la fierté de la mission accomplie :

**MERCI pour les militaires français portés disparus en Algérie !**



### HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAU

Cependant, avant de terminer, Il me reste encore une petite formalité à accomplir.

Parmi les nombreux porte-drapeau, que je remercie de leur présence et de leur vaillance, vous avez tous remarqué la présence de très jeunes gens, qui représentent l'avenir de la vie patriotique de notre pays.

Ne pouvant les remercier tous, c'est au plus jeune d'entre eux que je vais m'adresser, en appelant le jeune Mathieu, avec son drapeau et son instructeur.

*« Car on m'a dit, Mathieu que tu étais un petit bonhomme âgé de huit ans et que tu étais déjà très engagé dans l'action patriotique.*

*On m'a même dit que tu voulais devenir, plus tard, « Général » !*

*Je ne peux que te féliciter et t'encourager dans cette voie, dans laquelle il te faudra beaucoup travailler. Et je te propose, dans une dizaine d'années, de me téléphoner pour me dire que tu entres à St-Cyr.*

*En attendant, pour te faire un peu rêver, je t'offre ces deux étoiles de général de brigade. »*

Le général d'armée BELLOT des MINIERES s'approche à son tour et remet au jeune Mathieu son propre insigne, de l'Inspection générale des Armées, sous les applaudissements de la salle.





---

## *Allocution du général d'armée BELLOT des MINIERES, Inspecteur général des armées*

---

Trois sentiments m'animent aujourd'hui.

1/ **Honneur** de me trouver parmi vous aujourd'hui dans cette belle commune de Port Vendres pour participer à l'inauguration de ce monument, qui salue la mémoire de nos soldats

français disparus en Algérie,

Au milieu de ce terrain de pinède et de maquis, aux senteurs magnifiques, qui ressemble tellement à la Terre d'Algérie, terre rude mais superbe, des Aurès à la Kabylie, des Nementchas aux confins du Sahara ou nos glorieux anciens ont combattu ;

Honneur d'être aujourd'hui l'autorité militaire présidente de cette cérémonie qui commémore le sacrifice de plus de 600 de nos anciens, morts pour la France, dont les sépultures sont aujourd'hui inconnues et dont les restes font désormais partie de la terre algérienne pour laquelle ils se sont battus ;

Honneur de partager avec vous ce moment de recueillement, avec les anciens, les familles, pour leur montrer que la France n'oublie pas ses fils et que chacun d'entre eux a sa place sur une stèle commémorative qui perdurera au-delà de la mémoire des hommes et des quelques générations de ceux qui les ont connus.

2/ **Emotion** devant ce monument où tous nos soldats français sont rassemblés, comme on dit à la « Légion », quelle que soit leur race ou leur religion :

Soldats par le sang reçu venus de toutes les régions de l'hexagone, des outre-mers et d'Afrique noire, appelés du contingent, ou soldats professionnels, venus servir la France dans ce qui était encore la France, cette « terre d'Afrique », choisie comme nom de promotion par les Saint-Cyriens de la promotion ESM 57 - 59

Soldats par le sang versé, légionnaires entre autres venus des 4 coins de l'Europe et du monde, anciens du Corps Expéditionnaire Français d'Extrême Orient, expérimentés, attachés à ce dernier « bout d'Empire », et qui sera l'objet de tant de déchirements.

Soldats nés sur cette terre, militaires français de souche nord-africaine, ayant décidé de se dévouer corps et âme, au service du drapeau tricolore et de leur pays d'adoption....

3/ **Reconnaissance** à nos anciens, comme pour le travail accompli par votre association « SOLDIS Algérie » en lien avec les autorités nationales :

Travail acharné de recherche pour réunir les noms de ces soldats et pour qu'aucun ne soit oublié ;

Opiniâtreté pour conduire ce projet ambitieux contre vents et marées alors même que les relations entre nos deux pays, France et Algérie, restent sensibles ;

Reconnaissance au nom des unités de nos armées et des familles. Chacune sait que désormais, il n'y a plus en Algérie de soldat oublié...Même si comme le dit la chanson « en Afrique, malgré le vent, la pluie, guette [éternellement] la sentinelle sur le piton, [même si] son cœur est au pays chéri, quitté pour voir des horizons lointains ».

Du fond du cœur, comme au nom des soldats qui vous ont succédés au service de notre pays, Je vous remercie et vous renouvelle mes félicitations.

---

## *Allocution de Mme Patricia MIRALLES Secrétaire d'Etat*

---



La cérémonie que nous venons de vivre répare des injustices du passé autant qu'elle permet d'apaiser toujours plus le présent.

Ce monument nouveau nous permet aussi de penser avec espoir à l'avenir, notamment grâce aux annonces conjointes faites par la France et l'Algérie lors du voyage officiel du Président de la République auquel j'ai participé à ses côtés la semaine dernière.

Les injustices passées, ce sont celles faites aux 651 hommes et à la femme dont les noms figurent désormais sur les plaques de marbre du mémorial que nous avons inauguré ce matin.

De toutes les armes, de tous les grades, ces militaires français avaient jusqu'à aujourd'hui «DISPARU ». Ce mot est terrible en ce qu'il résonne de douleurs et d'incompréhensions dans de nombreuses familles françaises pour lesquelles le temps s'écoule lentement depuis 60 ans, une fuite du temps qui les éloigne, malgré elles, chaque jour de l'espoir d'obtenir une vérité.

Terrible aussi pour ce qu'il dit. Disparaître, c'est s'effacer au monde, s'estomper, nier jusqu'à l'existence pour finir par ne plus être perceptible du tout

Terrible aussi pour tout ce qu'il ne dit pas : la façon dont ont disparu ces militaires. Le lieu, l'heure. Les circonstances. Autant de non-dits qui ont laissé planer le doute sur la réalité de leur mort. Parfois même sur leur loyauté et leur fidélité à leur serment...

« *Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur du monde* » écrivait au soir de la seconde guerre mondiale, celui qui a probablement le mieux écrit l'Algérie, sa lumière, ses odeurs et sa diversité et qui trouvait sa force dans l'humanité qui y régnait, Albert Camus.

Le flou, l'incertitude, les affres de cette désignation de « disparus »... et tout le silence qui les a accompagnés, ont ajouté au malheur. De leurs familles, de leurs proches, de leurs frères d'armes.

Le travail minutieux d'enquête et de recherche mené depuis douze ans par l'association SOLDIS n'a malheureusement pas pu faire TOUTE la lumière sur ce qui est arrivé à chacun d'entre eux. Mais il définit sans ambiguïté le statut de ces disparus. Il jette de la clarté sur leurs destinées ; il fait reculer l'ignorance et les hésitations.

Voilà donc une injustice partiellement réparée : le monument devant lequel nous nous sommes rassemblés il y a quelques instants - et la liste des 652 noms qui y figure - rendent enfin hommage à ces soldats et à leur sacrifice.

Comme vous le savez, je rentre d'Algérie où j'étais encore vendredi dernier, à Alger, aux côtés du Président de la République au cimetière St-Eugène, puis au cimetière boulevard Bru où j'ai déposé une gerbe de fleurs en l'honneur des soldats morts pour la France, pour ne pas qu'ils soient oubliés là-bas, sur l'autre rive de la Méditerranée. Pour leur dire que la France pense à eux, qu'elle vient à eux et les honore.

A ce titre, le ministère des armées et l'administration dont j'ai la responsabilité ont financé pour 150 000€ la rénovation des sépultures de ces soldats enterrés en Algérie. Je l'ai constaté de mes propres yeux, et j'en suis très fière, comme tous les Français.

La signature samedi soir à Alger d'une déclaration commune de la France et de l'Algérie ouvre un nouveau chapitre ambitieux, auquel je crois profondément, notamment concernant la recherche de la vérité sur les disparus. L'installation d'une commission d'historiens Français ET algériens qui vont travailler sur les archives des DEUX pays est un immense pas en avant vers l'apaisement.

Cet apaisement est une oeuvre qui se construit bien trop lentement, il est vrai. Mais je souhaite qu'il atténue la douleur des vivants dont vous êtes, vous qui avez connu les soldats que nous honorons aujourd'hui. Vous qui les avez aimés. Vous qui avez combattu à leurs côtés.

Le deuil reste difficile à faire. Pour l'immense majorité de ces militaires français portés disparus en Algérie, les corps n'ont pas été retrouvés.

Le mémorial qui leur est dédié nous permet désormais de nous recueillir.

Il nous permet aussi de transmettre aux générations futures les noms et le souvenir de ces soldats et de faire comprendre aux plus jeunes la nécessité de poursuivre le travail entrepris à ce sujet et à venir comme annoncé par le Président MACRON.

Nous sommes des passeurs de cette mémoire envers la jeunesse, pour qu'elle ne soit pas oubliée ni manipulée.

J'ai confiance en ces intentions signées entre les deux pays et qui engagent sérieusement l'Algérie. Le président de la République veut que cette commission d'historiens travaille sans tabou et en ayant un accès complet aux archives des deux pays, comme vous en exprimiez le souhait il y a un instant.

Cette impulsion donnée au travail de mémoire permettra d'approfondir notre connaissance de ce qui est arrivé aux 652 hommes et femme à qui nous rendons hommage aujourd'hui.

Nous pourrons aussi élargir demain nos recherches à d'autres catégories de combattants, comme les supplétifs par exemple, et même à TOUS les disparus de la Guerre d'Algérie y compris civils.

J'ai la volonté, et j'y travaille déjà avec le service de l'ONAC à Alger, de retourner prochainement en Algérie pour poursuivre le travail entamé à Alger. Il y a eu beaucoup d'échecs des initiatives entreprises concernant les disparus jusqu'alors. Nous travaillons avec le Président de la République avec acharnement pour que nous puissions avancer concrètement avec les Algériens sur le partage des archives que nous avons obtenu d'eux.

La [future] statue du mémorial que nous venons d'inaugurer, ces bras crispés qui tentent d'échapper à leurs entraves de fer et tendent vers le drapeau qui les surplombe, s'appelle « Souffrance et Espérance ». Comme toute oeuvre d'art, chacun pourra y lire des choses différentes, à son libre ressenti.

J'y vois pour ma part la souffrance de ces militaires français disparus en Algérie, la souffrance d'avoir été presque oubliés pendant 60 ans. J'y vois la douleur de leurs familles aussi, restées si longtemps dans une ignorance insupportable.

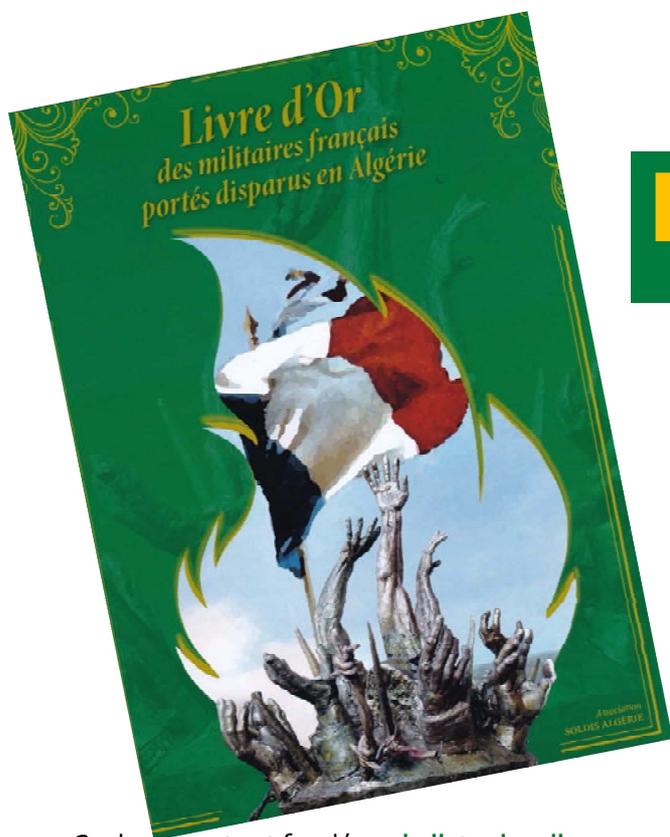
L'espérance est celle de voir ce mémorial et l'hommage rendu à leurs proches alléger quelque peu leur peine.

L'espérance que, plus jamais, le souvenir de ces soldats ne faiblira, il vivra.

Elle est aussi, j'en suis convaincue, celle de voir ce travail de recherche historique et de mémoire persévérer, s'enrichir et permettre ainsi de nous apaiser.

Vive la République !

Vive la France !



# LE LIVRE D'OR

Le LIVRE d'OR des militaires français portés disparus durant la guerre d'Algérie est un document à double vocation :

**la première, d'ordre administratif**, vise à présenter une liste officielle des militaires français portés disparus en Algérie, avec, pour chacun d'eux, une fiche individuelle récapitulant toutes les données connues sur l'intéressé.

**la seconde, de nature mémorielle**, vise à offrir aux familles et aux amis des disparus, ainsi qu'à tous ceux qui manifestent de l'intérêt pour cette période de notre histoire, un recueil de toutes les informations disponibles sur chaque cas, afin que nul n'oublie.

Ce document est fondé sur **la liste des disparus**, qui a été remise le 1er décembre 2021 au Service Historique de la Défense, puis validée par le Ministère des Armées qui l'a publiée sur le site MEMOIRE DES HOMMES.

Préfacé par Mme PEAUCELLE-DELELIS, directrice de l'ONACVG, **le livre d'Or comporte 850 pages**, à raison d'une par disparu et comprend :

• **une 1ère partie** (60 pages) :

- une présentation générale de la question des disparus
- un rappel de la démarche de SOLDIS
- diverses données statistiques
- divers états relatifs aux différentes catégories de disparus étudiées (80 pages) :
- liste des disparus prisonniers et libérés
- liste des disparus décédés et dont le corps a été retrouvé
- liste des disparus dont la situation est « incertaine »
- etc....

• **une 2ème partie** (700 pages environ) :

- une fiche individuelle par disparu
- une trentaine de récits et témoignages divers

• **des annexes** comportant quelques données techniques (10 pages)

Edité à 1000 exemplaires, le LIVRE D'OR sera adressé, dans le courant du mois de septembre 2022, gratuitement aux familles de disparus ainsi qu'à tous les membres de SOLDIS à jour de leur cotisation pour l'année 2022. (*Il est encore temps de le faire pour les retardataires...*)

Il sera également adressé gratuitement à toutes les associations ayant effectué un don significatif pour le monument, ainsi qu'aux différents services avec lesquels SOLDIS a été amené à travailler durant ses recherches.

En outre, dans chaque département de Métropole, un exemplaire sera remis à chaque bureau départemental de l'ONACVG, ainsi qu'aux archives départementales .

**Enfin, quelques exemplaires seront disponibles à la vente aux personnes désireuses de l'acquérir, au prix de 15 euros (+ 15 euros de port) par chèque à l'ordre de SOLDIS, à adresser à**

**SOLDIS ALGERIE 15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX**

# REMERCIEMENTS

**SOLDIS adresse ses remerciements aux différents organismes  
qui ont facilité ses travaux :**

LE MINISTERE DELEGUE AUX ANCIENS COMBATTANTS  
LA DELEGATION DU PATRIMOINE, DES ARCHIVES ET DE LA MEMOIRE DU MINISTERE DES ARMEES  
L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE  
LE SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE  
LE CENTRE DES ARCHIVES DU PERSONNEL MILITAIRE (Pau)  
LE BUREAU DES ARCHIVES DE L'ARMEE DE L'AIR (Dijon)  
LE BUREAU MARITIME DES MATRICULES (Toulon)  
LES ARCHIVES DE LA JUSTICE MILITAIRE (Le Blanc)  
LA LEGION ETRANGERE (Aubagne)  
LE CENTRE DES ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER (Aix-en-Provence)  
LES ARCHIVES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (La Courneuve)  
LE CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES (Nantes)  
LE SERVICE CENTRAL DE L'ETAT-CIVIL (Nantes)  
LES ARCHIVES DU DEPARTEMENT DE LA SEINE (Paris)  
LE SERVICE CENTRAL DES RAPATRIES (Agen)  
LES ARCHIVES DES VICTIMES DES CONFLITS CONTEMPORAINS (Caen)  
LE SERVICE DES PENSIONS DES ARMEES (La Rochelle)

**ainsi qu'aux 2500 donateurs particuliers et aux 200 associations qui ont participé au finance-  
ment de la souscription, pour laquelle on relève la générosité particulière de :**

UNION DES BLESSES DE LA FACE ET DE LA TÊTE, « *Les Gueules Cassées* »  
FEDERATION DES AMPUTES DE GUERRE DE FRANCE  
GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES (GMF)  
LE SECOURS DE FRANCE  
Les Fédérations et Associations de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS  
ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS DE CARRIERE EN RETRAITE (ANOCR)  
FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT  
ASSOCIATION DES MUTILES DE GUERRE DES YEUX ET DES OREILLES  
ASSOCIATION DE SOUTIEN A L'ARMEE FRANCAISE  
ASSOCIATION DES COMBATTANTS DE L'UNION FRANCAISE - FEDERATION NATIONALE DES ACPG-CATM  
FEDERATION DES DRAGONS - FEDERATION DES SOCIETES D'ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE  
Les sections de la SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE  
UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES  
UNION NATIONALE DES TIRAILLEURS - UNION NATIONALE DES ZOUAVES  
LES ANCIENS DE L'ECOLE DE CHERCHELL (ANCORRE) - LES ANCIENS DU 6° REGIMENT DE HUSSARDS  
ACTION SOCIALE DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE  
LES FILS DES TUES DU RHÔNE - LES AMIS DE RAOUL SALAN  
FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA GUERRE D'ALGERIE  
MAISON DES AGRICULTEURS FRANÇAIS D'ALGERIE  
La mutuelle CARAC - l'association TEGO  
LA SAINT-CYRIENNE et les promotions de St-Cyr AMILAKVARI – BUGEAUD – SERMENT DE 14  
La promotion de l'Ecole de l'Air « Dartois »  
Les Conseils départementaux de la Creuse, d'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire,  
de la Marne, du Nord, de la Savoie, du Tarn-et-Garonne et de la Vendée  
LE SOUVENIR FRANCAIS  
ainsi que  
LE MINISTERE DES ARMEES

## LE MONUMENT A LA MEMOIRE DES MILITAIRES FRANÇAIS PORTÉS DISPARUS EN ALGERIE



**Vue générale du monument dans sa configuration finale**

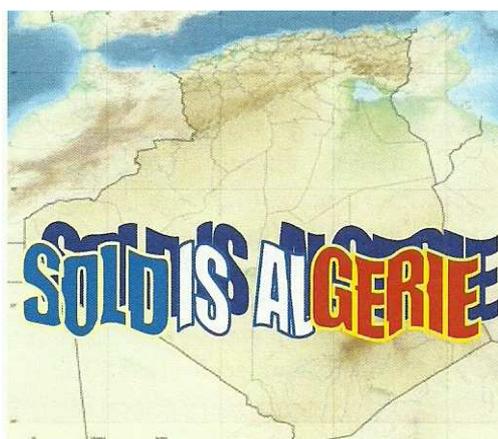
Installé sur le flanc de la redoute Mailly, qui défendait autrefois l'accès au port de Port-Vendres, le monument fait face au port et domine la mer qui vient battre à ses pieds.

L'ensemble du monument a été conçu par l'architecte (DPLG) Ronan MADEC, de Port-Vendres (66) et réalisé par l'entreprise JIMENEZ CONSTRUCTION de Banyuls (66).

Les plaques de marbre ont été fournies et gravées par l'entreprise DEBEZY de Castelnau d'Estretfonds (31).

La sculpture « SOUFFRANCE et ESPERANCE » est l'œuvre du sculpteur VIRGIL, peintre des Armées.

D'une hauteur d'environ 4 m, elle dominera l'espace où sont alignées 12 plaques de marbre sur lesquelles sont gravés les 652 noms des militaires portés disparus.



**Association SOLDIS ALGERIE**  
**Association Nationale pour la Mémoire**  
**des militaires français portés disparus en Algérie**

15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX

Tél. 05.53.53.12.42

Courriel: [soldis.algerie@orange.fr](mailto:soldis.algerie@orange.fr)

SIRET 809 582 646 00018